JOURNAL FOOT

FOOT N°723 DU 26 NOVEMBRE 2026



La FFF, la Ligue et ses Districts a donné le coup d'envoi de sa mobilisation aux côtés de l'AFM-Téléthon jusqu'aux 4 et 5 décembre 2026 !

La FFF a lancé sa mobilisation en faveur du Téléthon le jeudi 12 novembre par un webinaire « Téléthon Foot clubs et instances », avec la participation de l'administrateur de l'AFM Téléthon Jonas Touati. Comme chaque année depuis 2015, au terme de son partenariat avec l'AFM renouvelé en juin 2025, ce soutien à la recherche sur les pathologies génétiques neuromusculaires et les maladies rares va aller crescendo jusqu'aux vendredi 4 et samedi 5 décembre prochains.

Les ligues, districts et clubs seront de nouveau à l'honneur lors de cette 40e édition avec le même objectif : augmenter le montant de la collecte grâce à des actions réalisées et/ou la diffusion, le plus largement possible, de la plage de collecte FFF. Le challenge TéléthonFoot 2026 reprend ses droits pour valoriser les instances et clubs les plus engagés.

>>>>> PLUS D'INFOS : https://laurafoot.fff.fr/simple/tous-mobilises-pour-ledition-2026-du-telethon/

SOMMAIRE

Discipline P.03
Formation P.06
Règlements P.07
Arbitrage P.10
Féminines P.14
Technique P.17
Futsal P.20

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE LE WEEK-END
07.70.03.84.75

LES BONNES PRATIQUES

SUIVRE L'ACTUALITÉ DU DISTRICT

Toutes les informations importantes paraissent dans le Journal Foot, chaque jeudi sur le site du District, c'est aussi le jeudi que paraissent les décisions disciplinaires et administratives.

COORDONNÉES DES ARBITRES

En application des nouvelles dispositions règlementaires, l'annuaire des arbitres est consultable sur FootClubs. Organisation > Centre de gestion > District Haute Savoie - Pays de Gex (cliquer sur le petit « 1 » à droite).

FMI (FEUILLE DE MATCH INFORMATISÉE)

La préparation des matchs doit être faite en semaine via l'interface web donc depuis un pc et non la tablette (directives de la FFF).

Forfait, match remis ou reporté = FMI obligatoire

Il incombe au club recevant, même si c'est votre adversaire qui fait forfait, de prévenir l'arbitre et de faire la FMI.

Sauf si forfait le vendredi avant 12h = Pas besoin de faire la FMI, ni de prévenir l'arbitre

Un mail de la boîte officielle suffit.

Transmission des feuilles de matchs (si FMI NON FAITE)

- Seniors - Seniors F - U20 - U17 - U15 - U18F - U15F - U13 : Feuille de match papier + constat d'échec FMI + Capture d'écran de l'incident à envoyer sur la boite mail district@hautesavoie-paysdegex.fff.fr pour justifier la non-utilisation.
- Foot des enfants (U9 - U7) : Feuilles de plateaux à envoyer sur la boite mail dédiée > footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr (ne pas mettre en copie le District, ni Sandrine Janssoone).
- Foot des enfants (U11) : Uniquement via le FAL.

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE MATCHS

Toutes vos demandes doivent être faites depuis FootClubs uniquement jusqu'à J-7 avant la rencontre, le club adverse doit répondre au plus tard le week-end précédent la rencontre. La Commission homologue ensuite les demandes au plus tard les lundis précédents les rencontres.

Les levers de rideau sont gérés le lundi précédent la rencontre.

En cas de changement(s) hors délai injustifié(s), le club demandeur sera amendé par la Commission Compétitions.

DEMANDES DE DELEGUES

Merci de faire vos demandes de délégués au moins 10 jours avant la rencontre afin que nous puissions couvrir votre rencontre. Les demandes reçues la semaine précédent la rencontre ne pourront être traitées.

COMMISSION DE DISCIPLINE

Président de séance : Bernard CHENEVAL
Secrétaire de séance : Grégoire MOSCATO.
Membres présents : Isabelle BLANCHET-VOYET, Corinne ROSSET, Brigitte BOISSON, Denis MOUCHET.

Réunion du lundi 23 novembre 2026.
Publié le jeudi 26 novembre 2026.

IMPORTANT

Toute personne sanctionnée (joueur, éducateur ou dirigeant) est tenue de nous faire parvenir un rapport détaillé dans les 48 heures.

Toutes absences non officiellement justifiées lors d'une audition ou d'une confrontation (certificat médical, de scolarité, de l'employeur) ne seront pas prises en compte et seront sanctionnées par une amende d'un montant de 100€. Délégation acceptée.

Attendu le paragraphe 3 du barème disciplinaire annexé aux règlements généraux de la F.F.F. indiquant que :
·Les sanctions de référence prévues aux articles 4 à 9 du présent barème s'appliquent lorsque les infractions qu'elles répriment sont commises par le biais de tout support de communication, y compris les réseaux sociaux.
·Si l'infraction revêt un caractère public, lequel peut être retenu si les faits dont il est question ont été accessibles à un large public (voir non limité), inconnu (non identifié) et/ou imprévisible (sans lien étroit entre les personnes le constituant), cela constitue une circonstance aggravante.

Vous avez la possibilité de consulter l'intégralité du dossier disciplinaire au siège du District à Ville La Grand selon nos horaires d'ouverture.

Tout élément (vidéo, rapport, audio etc.) doit être transmis 72h avant l'audition, passé ce délai aucun nouvel élément n'est pris en compte.

DOSSIER EN INSTRUCTION

Dossier N°10-721/82262-1
Match n° 80423837 – Coupe Vétérans 1er Tour du 30/10/2026
FC CLUSES – FC FORON

NOTE AU CLUB

Dossier N°723/51120-1
Match n° 56546882 - Seniors D4 poule A du 15/11/2026
CSA POISY III - GFA IV
La commission prend note du rapport de l'arbitre et classe le dossier.

DEMANDES DE RAPPORT

Dossier N°723/52311-1
Match n° 79335689 - Seniors D5 poule D du 15/11/2026
ES AMANCY CORNIER III - CS AYZE II

Au joueur N°10 PA Maxime (AYZE), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 28 novembre 2026.

***

Dossier N°723/52305-1
Match n° 79335683 - Seniors D5 poule D du 07/11/2026
ASC SALLANCHES III - AS VIUZ EN SALLAZ II

Au joueur N°4 HALOUA BOUKHRIS Zineddine (VIUZ), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 28 novembre 2026.

***

Dossier N°723/50197-1
Match n° 56066748 - U20 D1 du 14/11/2026
Ent. ST JEOIRE LA TOUR - US PRINGY

Au joueur N°6 COCHET GRASSET Even (ST JEOIRE LA TOUR), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 28 novembre 2026.

Au joueur N°6 ABAHMANE Adam (US PRINGY), suite à votre carton rouge de la rencontre citée en référence, vous avez la possibilité de nous adresser votre rapport sur le(s) fait(s) avant le samedi 28 novembre 2026.

***

Dossier N°723/24112026
Match n° 24112026 - U11 D4 du 14/11/2026
AJAM - AS THONON

Demande de rapport à l'éducateur de l'AS THONON sur le comportement de ses joueurs à l'encontre des joueurs de l'AJAM et ce, pour le samedi 28 novembre 2026.

Dossier N°07-716/79425-1
Match n° 79033270 – U20 D2 du 26/09/2026
FC CHERAN – ASC SALLANCHES
Sont convoqués le lundi 07 décembre 2026 à 18h30

L'arbitre :
SALLAZ Sébastien

FC CHERAN :
Le Président ou son représentant
BERTHOD Julien, arbitre assistant
ABRY Jean, délégué
BOUILLOUX Gabin, capitaine
BOUILLOUX Antoine, éducateur

ASC SALLANCHES
Le Président ou son représentant
CHATRON MICHAUD Laurent, arbitre assistant
EL ACHAARI Madih, capitaine
EL ACHAARI Nabille, éducateur

****

Dossier N°08-719/64157-1
Match n° 56259575 – Seniors D3 poule A du 18/10/2026
ES CERNEX II – ANNECY PORTUGAIS
Sont convoqués le lundi 07 décembre 2026 à 19h30

L'arbitre :
ROUSSELET Jules

ES CERNEX :
Le Président ou son représentant
VAILLANT Axel, arbitre assistant
BRIEGEL Romain, délégué
CUSIN David, capitaine
SALLAZ Mikael, éducateur

ANNECY PORTUGAIS :
Le Président ou son représentant
MELEIRO CERDEIRA José, arbitre assistant
VIEIRA CORREIA Jonathan, capitaine
BENZEKRI BENALLOU Ali, joueur n°4
PAIS DE CARVALHO Rachel, éducatrice

Dossier N°01-722/53945-1
Match n° 81067433 - U13 D3 Poule F du 07/11/2026
US ANNEMASSE-AMBILLY-GAILLARD VI - AS VIUZ EN SALLAZ
Sont convoqués le lundi 07 décembre 2026 à 18h00

US AAG :
Le Président ou son représentant
AIT SAID Rafik, éducateur

AS VIUZ EN SALLAZ :
Le Président ou son représentant
FOURNIER Julien, éducateur

COMMISSION DE FORMATION

FORMATION DES EDUCATEURS

Résultats de la certification CFF3 du lundi 23 Novembre 2026 à BONS EN CHABLAIS :

NOM Prénom	CLUB	Partie Pédagogique	Partie Entretien	Diplôme CFF3
EL BALI Ibrahim	FC FORON	Non validé	Non validé	Non validé
KHIARI Ahmed	FC FORON	Validé	Validé	Validé
MBAE Fahami	AJ ANTHY MARGENCEL	Non validé	Validé	Non validé
SALERNO Andréa	FC CHERAN	Validé	Validé	Validé

COMMISSION DES REGLEMENTS

Président : Philippe CHEVRIER.
Secrétaire : Emmanuel DUPRE

DECISIONS

MATCH N° : 56501996
DOSSIER N° 723/35 : CRANVES SALES FC 2 - FILLINGES ES 2 SENIORS D4 Poule C du 21/11/2026

En la forme :
La réserve d'avant match formulée par le club de FILLINGES portant sur le fait que « le joueur BOUILLOUX Anthony serait en état de suspension au jour de la rencontre » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :
Considérant que le joueur BOUILLOUX Anthony a été suspendu de quatorze matchs de suspension ferme avec une date d'effet au 27/04/2026, publié le 07/05/2026.

Considérant que cette sanction n'a pas été utilement contestée.

Considérant que le joueur BOUILLOUX Anthony a purgé sa sanction lors des rencontres :

CRANVES SALES 2 - PAYS DE GEX 2 du 03/05/2026
CRANVES SALES 2 - CERNEX 2 du 10/05/2026
CRANVES SALES 2 - SAUVERNY 1 du 24/05/2026
MARNAZ 1 - CRANVES SALES 2 du 31/05/2026
CRANVES SALES 2 - REIGNIER 2 du 06/09/2026
VALLEIRY 2 - CRANVES SALES 2 COUPE DISTRICT du 13/09/2026
PREVESSINS MOENS - CRANVES SALES 2 du 20/09/2026
CRANVES SALES 2 - BONNE VALLEE VERTE 1 du 04/10/2026
CRANVES SALES 2 - VETRAZ 1 du 11/10/2026
DIVONNE 2 - CRANVES SALES 2 du 18/10/2026
CRANVES SALES 2 - SAUVERNY 1 du 25/10/2026
SAINT CERGUES 1 - CRANVES SALES 2 du 01/11/2026
CRANVES SALES 2 - ARENTHON SCIENTRIER 1 du 08/11/2026
CRANVES SALES 2 - CHALLEX 1 du 15/11/2026

Considérant que la rencontre objet du litige a eu lieu le 22/11/2026.

Considérant qu'à cette date, le joueur BOUILLOUX Anthony avait purgé l'intégralité de sa sanction et que de ce fait pouvait participer à la rencontre objet du litige.

Décision :
La Commission des Règlements confirme le résultat acquis sur le terrain et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation

MATCH n° 78957679
DOSSIER N° 723/36 : SALEVE ARTHAZ SPORT - PERRIGNIER CSL 1 SENIORS D5 Poule C du 22/11/2026

Considérant qu'il ressort du rapport de l'arbitre officiel de la rencontre que celui-ci a arrêté celle-ci à la 15' suite l'impraticabilité du terrain.

Décision :
La Commission des Règlements transmet le dossier à la Commission compétente pour reprogrammation.

MATCH n° 79678993
DOSSIER N° 723/37 : VETRAZ MONTHOUX US 1 - SAINT CERGUES FC 1 SENIORS D2/D3 F du 21/11/2026

En la forme :
La réserve d'avant match formulée par le club de VETRAZ MONTHOUX portant sur le fait que « les joueuses AZZABI Ilham et WAS Sylwia auraient une licence enregistrée moins de 4 jours avant le jour de la rencontre » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

La réserve d'avant match formulée par le club de SAINT CERGUES portant sur le fait que « les joueuses BUHLER Julia, VUATTOUX Lisa, ROCHA Ilana, GLAUSER Anari, MUNIER Elodie, BELZER Laura, SEVE Sara et MARGUERON Noémie seraient inscrites sur la feuille de match et que de ce fait sur la feuille de match figure plus de 8 joueuses mutées » » est recevable en la forme conformément aux dispositions des articles 142 et 186 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football.

Au fond :
Concernant la réserve du club de VETRAZ MONTHOUX :

Considérant que les joueuses AZZABI Ilham et WAS Sylwia sont titulaires d'une licence enregistrée à la Ligue en date du 18/11/2026 pour une date de qualification au 23/11/2026

Considérant que la rencontre objet du litige a eu lieu le 21/11/2026

Considérant qu'à cette date, les joueuses AZZABI Ilham et WAS Sylwia n'étaient pas qualifiées pour participer à la rencontre

Considérant que de ce fait elles ne pouvaient pas y prendre part.

Concernant la réserve du club de SAINT CERGUES :

Considérant que les joueuses BUHLER Julia, MUNIER Elodie ROCHA Ilana et GAUSER Anahi sont titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation hors période ».
Considérant que ces joueuses ont participé à la rencontre objet du litige.

Considérant que l'article 160 des RG FFF dispose que « dans les compétitions officielles des catégories U19 et supérieures, le nombre de joueurs titulaire d'une licence « mutation » pouvant être inscrit sur la feuille de match est limité à six dont au maximum deux joueurs ayant changé de club hors période normale »

Considérant que le l'équipe de VETRAZ MONTHOUS a fait participer à la rencontre objet du litige 4 joueuses titulaires d'une licence frappée du cachet « mutation hors période »

Considérant que ceci est contraire aux dispositions de l'article 160 des RG FFF.

Décision :
La Commission des Règlements donne match perdu par pénalité aux équipes de SAINT CERGUES ET VETRAZ MONTHOUX et transmet le dossier à la commission compétente pour homologation.

Résultats :
VETRAZ MONTHOUX US 1 : - 1 pt
ST CERGUES FC 1 : - 1 pt
VETRAZ MONTHOUS US 1 : 0 but
SAINT CERGUES FC 1 : 0 but

Ces décisions sont susceptibles d'appel dans les conditions de compétence, de forme et de délai précisées aux articles 188 et 190 des Règlements Généraux, 4 et 10 de l'annexe 2 des mêmes règlements repris par l'article 12-5-1 des Règlements Sportifs du District par courrier électronique, obligatoirement avec l'en tête du club, dans le délai de 7 jours pour les matchs de championnat et de deux en ce qui concerne les matchs de coupe de District ou les litiges survenus lors des deux dernières journées de la compétition ou portant sur le classement en fin de saison, à compter du lendemain de la date de notification de la décision contestée)

COMMISSION DE L'ARBITRAGE

COMPTE-RENDU PLENIERE CDA - Lundi 16/11/2026 à 18h30

Président : Laurent LUTZ.
Présents : Amandine BADIN, Olivier BLIN, Jean-Paul DREVAULT, John GARDET, Romain GENOUD, Mike MOMONT, Patrick MOREAU, Tonny PEYRAT, Frédéric PTASIK, Tom ROMAND.
Excusés : Antoine BLANCHET, Philippe CHEVRIER, Damien FOURNIER, Jérôme MENAND, Théo RAMEL.

Ouverture de plénière de CDA par son Président Laurent LUTZ, en remerciant les membres présents.
La CDA souhaite un prompt rétablissement à leur collègue Saber ASKRI suite à son intervention chirurgicale.

1°) COURRIERS ARBITRES/OBSERVATEURS

·CHARRASSIER Noah : Lu et noté.
·SABOUA Adame : Lu et noté.
·LESCIEUX Thomas : Lu et noté. Merci pour service rendu et nous attendons votre réponse.
·FASSE Julien : Lu et noté. Démission. Merci pour service rendu.

2°) COURRIERS FFF/LIGUE/DIVERS

·CRA (Eddy ROSIER) : Lu et noté.
·FC MARNAZ : Lu et noté.

3°) RETOUR SUR LES QUESTIONNAIRES TECHNIQUES

16 arbitres n'ont pas réalisé le questionnaire.
6 arbitres ont transmis le questionnaire hors délai du 31 octobre 2026.
5 arbitres ont eu une note inférieure à 10/20

Pour ces 27 arbitres, ils seront convoqués le 12 décembre 2026 au district pour le rattrapage.
Si la note lors du rattrapage est inférieure à 10/20, l'arbitre sera remis à disposition du club pour 2 ans comme le prévoit le règlement de la CDA.
Un grand merci à Tom Romand et Romain Genoud qui seront présents lors de ce rattrapage.

4°) SEMINAIRE CRA/CDA

Samedi 14 novembre 2026 – ROANNE

1. Évolution de l'organisation de la CRA
La CRA a décidé de remplacer le CTRA Wilfried BIEN par deux nouveaux CTRA à mi-temps :

- M. Aurélien PETIT
- M. Mathieu BONNETIN

2. Stage spécifique des arbitres assistants R3

La CRA organisera un stage à destination de l'ensemble des arbitres assistants spécifiques officiant en R3 et désignés par leur CDA.
Date: Dimanche 10 janvier 2027
Lieu : Ligue
Chaque CDA devra informer les arbitres concernés.
Une convocation officielle leur sera ensuite adressée directement par la CRA.
Critères de sélection :
• Avoir réussi le test physique de début de saison.
• Officier régulièrement en championnat R3.
Concernant les autres arbitres assistants D1 et D2 officiant en Ligue, une formation sera organisée sous forme de webinaire.

3. Dernière FIA régionalisée

Une dernière session de FIA régionalisée aura lieu du 19 au 21 février 2027.
L'objectif est de permettre aux derniers clubs de pouvoir se mettre en conformité avec leurs obligations en matière d'arbitrage.

4. Retour sur les observations des arbitres assistants R3

Un bilan a été effectué concernant les observations des arbitres assistants évoluant en R3.
Pour les arbitres ayant obtenu une note inférieure à 3, il est conseillé que la CDA prenne directement contact avec eux afin de faire un point sur leur prestation, d'échanger sur les axes d'amélioration et de les accompagner dans leur progression.

5. Stage arbitres INTERDISTRICT

Un stage INTERDISTRICT sera organisé le 19 décembre 2026 afin de préparer les futurs arbitres susceptibles de se présenter à l'examen de Ligue.

Trois sites ont été retenus :
• ANNECY
• CLERMONT
• SAINT-ÉTIENNE
La prévision pour notre district est de 6 arbitres participants.

6. Évolution de l'examen d'arbitre de Ligue

La CRA souhaite faire évoluer l'examen d'arbitre de Ligue en intégrant une nouvelle dimension d'analyse vidéo et/ou un test vidéo.

Il a toutefois été précisé que les fondamentaux de l'examen resteraient inchangés. Le questionnaire théorique ainsi que le rapport disciplinaire conserveront toute leur importance et resteront une base solide de l'évaluation.

7. Limitation des déplacements à 140 km pour les arbitres assistants

Le dernier point abordé concerne la possibilité de lever la limitation des 140 km pour les arbitres assistants, notamment en raison de l'augmentation du prix des carburants.

Plusieurs éléments ont été rappelés :

- Le covoiturage est vivement conseillé pour les arbitres assistants, dans la mesure du possible.
- Les CDA peuvent se rapprocher de la Ligue concernant les désignations afin d'étudier la possibilité de proposer des rencontres géographiquement plus proches de leur domicile.

- La Ligue reste néanmoins très attachée au principe de neutralité et n'est pas favorable à ce que les arbitres d'un département soient systématiquement désignés sur les rencontres de leur propre département.

Exception : cette possibilité peut être envisagée dans le cadre des derbys opposant deux équipes d'un même département.

5°) ACTIONS FORMATIONS

DATE	HEURE	LIEU	INTITULE	NB
06/10/26	18h00 / 19h30	LA SEMINE	INTERVENTION CLUB U13F/U15F	20
14/10/26	13h30 / 17h00	THYEZ	INTERVENTION BONTAZ ACAD	25
17/10/26	9h00 / 12h30	DISTRICT	FORMATION CANDIDATS LIGUE	6
24/10/26	9h00 / 17h00	DISTRICT	FORMATION INITIALE ARBITRE	20
25/10/26	9h00 / 17h00	DISTRICT	FORMATION INITIALE ARBITRE	20
31/10/26	9h00 / 17h00	DISTRICT	FORMATION INITIALE ARBITRE	20
04/11/26	13h30 / 16h00	ANNECY	FORMATION JEUNES OFFICIELS UNSS FUTSAL	21

6°) RASSEMBLEMENT DES ARBITRES FEMININES A LA LAURAFOOT

Lieu et date : Tola Vologe (Lyon), siège de la Ligue, le 31/10/2026.

Participation : 12 arbitres féminines du district de Haute-Savoie Pays de Gex, évoluant du niveau district au niveau Ligue, ont représenté le district.
Leïla Agic, arbitre fédérale, faisait partie de l'encadrement.
Claire, responsable de la préparation physique et athlétique, était également présente et a participé aux échanges.

Matinée – travail en salle : Une quarantaine d'arbitres de la région ont travaillé en groupes sur différentes thématiques. Chaque groupe a ensuite présenté ses conclusions à l'ensemble des participantes.

Après-midi – ateliers techniques et physiques : Après le repas, les arbitres ont suivi des exercices techniques liés à l'arbitrage, ainsi que des tests physiques. Ceux-ci ont permis de mettre en pratique certains acquis et de les réévaluer.
FIA 100 % féminine : Dans le même temps, la FIA 100 % féminine s'est tenue sur le site. Sur 6 candidates présentées, 5 ont été reçues à l'examen d'arbitre.

Bilan : Cette journée a favorisé la cohésion et les échanges entre arbitres féminines de la région, et a permis de faire le point sur les acquis techniques et physiques.
Le district Haute-Savoie Pays de Gex était bien représenté, avec 12 arbitres.

Le président demande à ce que les arbitres de la CDA se mettent en indisponibilité d'arbitrage les 6 et 7 février 2027 afin d'aider au bon déroulement du stage à Reignier.

Le président clôture cette plénière en remerciant par avance la CDA, pour le travail qui va être fourni.

Les prochains RDV de la CDA :

- Plénière : 14/12/2026 à 19H30 avec les référents.
- Audition : 14/12/2026 à 18H30
- L'ordre du jour est épuisé à 21h45.

COMMISSION FEMININE

PLATEAU FUTSAL U11F

Dans le cadre de la pratique féminine, le district Haute Savoie et pays de Gex organise un **"PLATEAU FUTSAL EXCLUSIVEMENT FEMININ"**.

Vous trouverez ci-dessous le détail de l'événement :

- **Date** : Samedi 5 décembre 2026
- Lieu : **Gymnase Le Salève**

38 rue de Valeury
74 100 Annemasse

- **Horaires** : 9h à 12h et 13h à 16h

Conditions de participation :

- **Pas de frais d'engagement**
- Licenciées autorisées : U9F - U10F - U11F
- Pratique : 4 contre 4

Le nombre de places est limité à 12 équipes par ½ journée !!

Inscrivez votre équipe U11F, en cliquant sur le lien ci-dessous
https://forms.cloud.microsoft/e/Wqi2evqyGw

FESTIVAL U13F

Tour 2 - Samedi 5 décembre

🏆 **Finale Festival U13F - Samedi 20 mars 2027**

Le tour final réunira **6 équipes** et se tiendra à **EVIAN LES BAINS,** à l'occasion de la **Finale départemental U13G et U13F.**

COUPES FUTSAL



Ouverture des inscriptions aux Coupes Futsal !

Les inscriptions aux différentes coupes futsal sont désormais ouvertes !
Engagement des équipes directement via Footclub.

Equipes engagées

- **Coupe U13F** : F.C Annecy - F.C Epagny - F.C la filière - FC Cluses - GFA - US Annecy le vx
- **Coupe U15F** : F.C Annecy - F.C Epagny - FC Cluses - GFA - US Annecy le vx
- **Coupe U18F** : F.C Epagny - FC Cluses - GFA
- **Coupe Seniors F** : C.O Chavanod - F.C Cranves Sales - US Annecy le vx

PROJET DE DEVELOPPEMENT

Dans le cadre du développement et de la promotion du football féminin, le District vous informe de l'organisation de plateau expérimental à 8 pour les U11F et de trophées Féminins U13F, U15F et U18F.

📅 **Les différentes journées se dérouleront aux dates suivantes :**

- Tour 1 : samedi 27 février 2027
- Tour 2 : samedi 24 avril 2027
- Tour final : samedi 5 juin 2027 (U11F et U13F) & dimanche 6 juin 2027 (U15F et U18F)

Conditions de participation
U11F : pratique expérimentale à 8 ;
U13F : être engagé dans une pratique U11, U13 ou U13F ;
U15F, U18F : être engagé dans une pratique à 8.

👉 Inscription à partir du 15 décembre via un formulaire d'inscription.

TECHNIQUE

Dans le cadre du **Projet de Performance Fédéral Féminin (PPF)**, le District Haute-Savoie Pays de Gex met en place, comme chaque saison, les différentes actions de détection et d'accompagnement destinées aux jeunes joueuses de notre territoire. Le PPF a notamment pour objectif d'identifier, d'accompagner et de favoriser la progression des joueuses à potentiel tout au long de leur parcours sportif.

Nous vous remercions de bien vouloir relayer cette information auprès de vos **éducateurs, joueuses et familles.**

Au cours des prochaines semaines, **l'ensemble des familles des joueuses concernées recevra directement un mail d'invitation** pour participer au premier tour de détection correspondant à leur catégorie d'âge.

Nous souhaitons rappeler que ces rassemblements sont ouverts aux joueuses souhaitant s'inscrire dans une démarche de progression et découvrir le parcours fédéral. Ils constituent une première étape permettant d'observer les joueuses dans un cadre départemental avant les éventuelles phases suivantes de détection.

À l'issue de ces premiers rassemblements, un **suivi individualisé sera mis en place pour les joueuses identifiées**. Ce suivi pourra prendre différentes formes : convocations sur des rassemblements complémentaires, observations en club, actions spécifiques ou intégration dans les sélections départementales selon les catégories concernées.

Nous comptons sur votre collaboration pour encourager les joueuses à participer à cette opération qui contribue pleinement au développement du football féminin et à l'accompagnement des talents de notre territoire.

DOCUMENTS UTILES

Pour tout savoir sur le football féminin, les formes de pratiques, les actions techniques et d'animation veuillez-vous rendre sur le site internet du district onglet « Documents » rubrique « Fiche et Formulaire » sous rubrique « Docs Féminine ».

COMMISSION TECHNIQUE

DEVELOPPEMENT ET ANIMATION DES PRATIQUES

FOOT DES ENFANTS

Contact : footdesenfants@hautesavoie-paysdegex.fff.fr uniquement **U7, u9, u11 et Festival u13)**

Feuilles de plateaux

Afin de faciliter le classement, **merci de bien vouloir les renommer** ainsi : catégorie - club - date

Les feuilles de plateau doivent **IMPERATIVEMENT** être remplies dans leur totalité (date, lieu, équipes présentes)
Aucune feuille « volante » type extraction Footclub ou liste des pratiquants ne sera autorisée. A défaut le club sera amendé pour absence de licences
De nombreuses équipes ne remplissent pas les feuilles de plateaux. **Pour rappel, toute absence de licence (joueur(se) et/ou éducateur) est amendable**. Merci de le rappeler à vos encadrants.

MODIFICATIONS

U7
- Annemasse : Lire Bonne dans le secteur 4 avec 2 équipes D2 (et non dans le secteur 3)
- Chablais : le plateau du 21.11 initialement prévu à Margencel aura lieu à Anthy à 10h

U9
- D1+ : le plateau du 28.11 prévu initialement à 10h à Genevois (St Julien) aura lieu à 9h30

- Annecy - D1 : le plateau du 28.11 prévu initialement à 10h à Chavanod aura lieu à 9h30
  - D2 : le plateau du 28.11 prévu initialement à 10h à Chilly aura lieu à 9h30
    le plateau du 5.12 prévu initialement à 10h à Villaz aura lieu à 9h30
  - Tous les plateaux de GFA auront lieu à 10h

- Bonneville/Arve : tous les plateaux de Mt Blanc auront lieu à Passy à 9h30
  D1 : le plateau D1 du 28.11 prévu à Cluses Scionzier aura lieu à 9h30

- Chablais - D2 : le plateau du 28.11 prévu initialement à 10h à Douvaine aura lieu à 9h30
  lire TEGG Fem à la place de l'Exempt 1

FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES

U7 :
7.11 : Foron
21.11 : Annemasse Ambilly Gaillard - Anthy-Margencel - Bonneville - Chavanod - Cluses Sc - Foot Sud Gessien - Vuache

FESTIVAL U13 et U13F

2e tour : samedi 5 décembre
Les poules et tous les documents annexes sont disponibles sur le **FAL** (garçons et filles)
Début des rencontres à 13h30 (en fonction des rencontres à suivre en u17 ou u20, le plateau peut être avancé à 13h ; en faire la demande au préalable)
Format « jour de coupe » : Tirs au but avant chaque rencontre

Rentrée des résultats :
Outre les feuilles de match et de classement qui doivent être déposées sur le FAL, il est impératif de rentrer également les résultats.
Il faut cocher « défi match » **UNIQUEMENT** si la rencontre s'est soldée par un match nul



3e tour : samedi 13 février
Afin d'atteindre le nombre de qualifiés nécessaire à la finale, compte tenu des effectifs engagés lors des deux premiers tours, le 3e tour sera organisé de la manière suivante (tirage intégral) :

- 1 poule de 3 équipes → 2 qualifiés
- 6 poules de 4 équipes → 2 qualifiés chacune

Finale : samedi 20 mars à Evian

FUTSAL

Noël du Futsal 2026 U7 et U9
Samedi 12 décembre 2026 Annecy (Gymnase des sœurs Blanches) Ou Annemasse (Gymnase du Salève)

Site d'Annecy
U7 > Mt Blanc - Rumilly
U9 > Genevois - Rumilly

Site d'Annemasse
U7 > Foron - St Pierre
U9 > Foron - Le Lyaud - St Pierre

Organisation :
· 6 places par catégorie (par ordre d'inscription)
· 1 équipe par club et par catégorie
· 6 enfants maximum > 4c4 + 2 remplaçant(e)s
· Rencontres de **9h30 à 12h30**

· Accueil à 8h45 pour les premiers matchs puis dans l'ordre de la 1ère rencontre (arriver au moins 30' avant)
Matchs et atelier éducatif

Inscriptions Noël du Futsal (u7 - u9) Samedi 12 décembre - Remplir le formulaire

LOISIR

Vous pouvez déclarer vos sections « loisir » jusqu'au **21 décembre 2026**.

Foot à 11 - Foot à 8 - Foot5 - Foot en Marchant - Golf Foot > Minimum 10 licences
Fitfoot - Golf Foot - eFoot - Futnet > minimum 6 licences

PROJET CLUB

Contact : Sandrine Janssoone - sjanssoone@hautesavoie-paysdegex.fff.fr - 06.67.15.77.15
Découvrez l'outil **Projet Club** : https://www.youtube.com/watch?v=p6rLB6CK7wE

Comment se connecter au Projet Club ?

1.- **Donner les accès** sur Footclub au Projet Club à la personne référente du projet

2.- Ouvrir dans le menu sur Fooclubs le « Projet Club »

3.- Cliquer sur « Développer son club »

Les clubs souhaitant être accompagnés dans le projet de leur club (aide au diagnostic, aide dans le choix des actions, suivi du projet...) doivent en faire la demande à Sandrine Janssoone.

Ceux souhaitant renouveler leur Label Jeunes ou faire une nouvelle démarche au cours de la saison 2027/2028 doivent impérativement débuter le projet club dès cette saison 2026/2027 et mettre en place des actions.

Pour rappel, suite à la mise en place du nouveau projet club, tous les clubs labellisés voient leur Label Jeunes prorogé d'un an.

Nous invitons également les clubs à former leur bénévoles et dirigeant(e)s via le programme Tout Terrain
Lien pour accéder aux formations (pour beaucoup gratuites) :
https://maformation.fff.fr/category/index.html

COMMISSION FUTSAL

CHAMPIONNAT

Poule A
FUTSAL BOURGET UNITED 1
AFK MONTMELIAN 2
US CHARTREUSE GUIERS
U O ALBERTVILLE
US LA MOTTE SERVOLEX
FUTSAL LAC ANNECY 2
CLUSES BONNEVILLE FORON 2
A S THONON
FUTSAL BOURGET UNITED 2

AS THONON et FBU (en attente de confirmation) joueront cette saison 2 * 20 en temps décompté. Les autres 2 *25 sans arrêt du temps.
AS THONON souhaite le plus souvent possible jouer le week-end, dans l'attente de connaître leurs adversaires.

Mails :
Demande de FBU d'intégrer le championnat avec une équipe B à la place de l'AFRO équipe forfait.
Réponse : La commission accepte et reprogramme les rencontres passées. L'équipe actuelle est numérotée 1, celle qui est créée 2.

ATTENTION A TOUTES LES EQUIPES, LE CALENDRIER EST MODIFIE AVEC L'ARRIVEE DE FBU 2 QUI PREND LA PLACE DE L'AFRO QUI ETAIT FORFAIT GENERAL. ILS COMMENCERONT LE 5 DECEMBRE 26 AVEC LA RENCONTRE FBU 1 CONTRE FBU 2.
LES JOURNEES QUI PRECEDAIENT SERONT PROGRAMMEES ULTERIEUREMENT.

Toutes les infos concernant le déroulement du championnat sont consultables sur le site du District de SAVOIE

COUPE DE SAVOIE FUTSAL 2027
EXTRAIT DU REGLEMENT COUPE DE SAVOIE FUTSAL

1- Dates retenues pour chaque catégorie :
Seniors M : 1er tour entre le 4 et le 10 janvier 27
2ème tour entre le 18 et le 24 janvier 27
3ème tour entre le 1er et le 7 février 27
Les rencontres peuvent se dérouler le soir en semaine ou le week-end.
Finale le 28 février 2027

2- Catégories et nombre de joueurs
Seniors :12 joueurs en matchs à élimination directe avec utilisation de la FMI.
Les clubs du 73 et 74 évoluant en championnat futsal sont inscrits d'office. Les clubs libres du 73 peuvent s'inscrire pour cette coupe par simple mail au District 73.
Un joueur ou une joueuse peut jouer officiellement le jour J en futsal ou en foot libre et J+1 ou J-1 dans une autre discipline, foot libre ou futsal, beach soccer. Dans la même discipline, 48H00 minimum.

3-Temps de jeu

Pour les rencontres sèches :

Seniors masculins : 2 x 25 + Prolongations 2 x 5 + 3 tirs aux buts*

* Les tirs aux buts sont effectués par 3 joueurs ayant terminés la rencontre sauf en séniors masculin, par 3 joueurs ayant terminés les prolongations.

4-Équipement obligatoire :

Maillots numérotés (2 jeux de maillots de couleurs différentes sur le plateau).
Protège- tibias.
Shorts/chaussettes identiques.
Chaussures adaptées au futsal.
Chasubles pour les remplaçants.
Si port de lunettes de vue, uniquement lunettes adaptées pour le sport.
Pas de piercing apparent sur les parties du corps visible.
Trousse pharmacie.
Ballon spécifique futsal (au moins 1)

Inscriptions à ce jour :

SENIORS M – **17**

Equipes du championnat inscrites d'office :

- FUTSAL BOURGET UNITED
- U S CHARTREUSE GUIERS
- AFK MONTMELIAN 2
- U O ALBERTVILLE
- US LA MOTTE SERVOLEX
- CBF 2
- THONON
- FLAC 2

Inscriptions par mail :

- ALBERTVILLE FOOT 73
- FC NIVOLET
- FC ST BALDOPH
- COEUR DE SAVOIE FOOTBALL
- AS BARBERAZ
- AS LA BRIDOIRE
- JS CHAMBERY
- CHALLES LES EAUX SF
- FC LA ROCHETTE